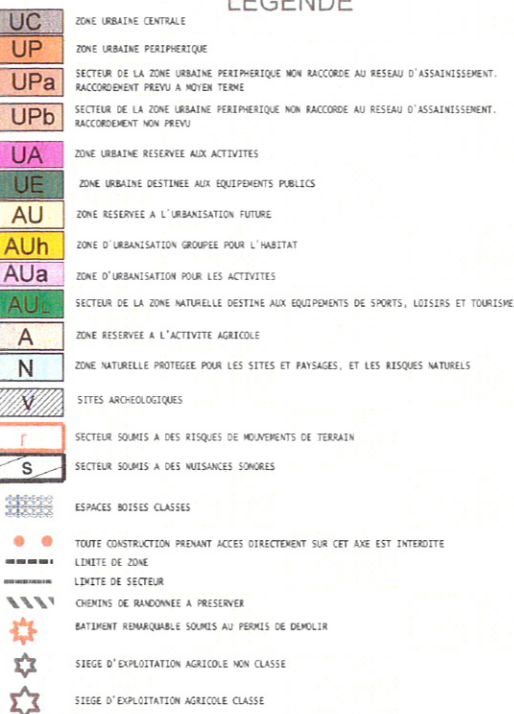




UC	ZONE URBAINE CENTRALE
UP	ZONE URBAINE PERIPHERIQUE
UPa	SECTEUR DE LA ZONE URBAINE PERIPHERIQUE NON RACCORDE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT. RACCORDEMENT PREVU A MOYEN TERME
UPb	SECTEUR DE LA ZONE URBAINE PERIPHERIQUE NON RACCORDE AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT. RACCORDEMENT NON PREVU
UA	ZONE URBAINE RESERVEE AUX ACTIVITES
UE	ZONE URBAINE DESTINEE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
AU	ZONE RESERVEE A L'URBANISATION FUTURE
AUh	ZONE D'URBANISATION GROUPEE POUR L'HABITAT
AUa	ZONE D'URBANISATION POUR LES ACTIVITES
AUc	SECTEUR DE LA ZONE NATURELLE DESTINE AUX EQUIPEMENTS DE SPORTS, LOISIRS ET TOURISME
A	ZONE RESERVEE A L'ACTIVITE AGRICOLE
N	ZONE NATURELLE PROTEGEE POUR LES SITES ET PAYSAGES, ET LES RISQUES NATURELS
V	SITES ARCHEOLOGIQUES
r	SECTEUR SOUMIS A DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
S	SECTEUR SOUMIS A DES SUISSANCES SONORES

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE BRULON

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION N°3

3B2b

3B_{2b} **REGLEMENT GRAPHIQUE**
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES
ZONE PERIPHERIQUE SUD

DOSSIER
D'APPROBATION
Vu pour être annexé à la Délibération
du Conseil Municipal en date du

ECELL

ECHELLE
1/5000

ETAT D'AVANCEMENT DU DOCUMENT:
DATE: JUIN 2005

Xavier DEWAILLY - Urbaniste S.F.U.
136, rue du Bourg Belé 72000 LE MANS
TEL: 02 43 28 71 15 FAX: 02 43 39 93 21